

APPEL DE CANDIDATURES POUR LA DÉLÉGATION DE LA FECHIMM AU CONGRÈS ANNUEL DE LA CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION (CQCH)

La délégation de la FECHIMM est appelée à participer, durant l'année de référence, à toutes les assemblées générales de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH).

La délégation de la FECHIMM est composée de dix-sept membres, dont les neuf membres de son conseil d'administration. Huit autres personnes sont choisies lors de l'AGA de la FECHIMM qui précède le congrès annuel de la CQCH pour compléter la délégation.

Le congrès annuel de la CQCH se tiendra à l'Hôtel l'Hôtel Val-des-Neiges à Beaupré, dans la région de Québec, les 22, 23 et 24 mai 2009. Tous les frais afférents à cette activité seront remboursés selon la politique de remboursement en vigueur à la FECHIMM.

Toute personne intéressée doit soumettre sa candidature, en personne, lors de l'assemblée générale annuelle de la FECHIMM pendant la période prévue pour les mises en candidature, le 18 avril 2009 au Collège Maisonneuve à Montréal.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT À UN POSTE DE DÉLÉGUÉ DE LA FECHIMM AUX ASSEMBLÉES DE LA CQCH

Votre nom : _____

Nom de votre coopérative d'habitation : _____

Êtes-vous membre du conseil d'administration de votre coopérative ?

OUI

NON